



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide alimentaire

Question écrite n° 72614

Texte de la question

Les pays riches ont « contribué directement » à la famine actuelle au Niger et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest par « des années de négligence ». C'est ce qu'a affirmé dans les médias britanniques l'organisation humanitaire Oxfam, début août 2005. Selon cette ONG, l'aide est accordée « sur la base des titres de la presse et des priorités politiques plutôt qu'en fonction des besoins » et « des millions de gens en Afrique de l'Ouest paient le prix de cette tendance ». Toujours selon Oxfam, « si le Niger avait reçu le même niveau d'aide que l'Irak, cette crise ne se serait peut-être jamais produite », notant par ailleurs que « chaque Irakien reçoit en moyenne 91 dollars (73,5 euros) par an d'aide humanitaire ; par comparaison, l'aide annuelle par habitant est de 12 dollars (9,7 euros) au Niger, de 13 dollars (10,5 euros) au Burkina Faso, de 19 dollars (15,3 euros) au Mali et de 20 dollars (16,15 euros) en Mauritanie ». Compte tenu de la teneur de cette déclaration qui pointe du doigt sans ménagement une certaine politique du « deux poids, deux mesures » concernant l'aide accordée par les pays donateurs aux pays les plus pauvres, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer sa position et ses intentions sur cette problématique.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72614

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8286